



CONDITIONS ET GARANTIES DE SEJOUR

Laos Autrement désigne la société LAOS-AUTREMENT SOLE CO.,LTD
responsable de l'organisation de votre séjour sur place.

Le siège de la société est basé à l'adresse :

Thana village, Hatsaifong district – Vientiane capital, Lao PDR

Son numéro d'immatriculation est le 0293

A - GARANTIES

Nous vous assurons la proposition d'un séjour alliant de manière optimale votre budget et vos souhaits.

Notre responsabilité couvre en totalité le suivi de ce séjour (accueil, hébergement, transport, guide, conseil) depuis votre arrivée jusqu'à votre départ.

Par ailleurs, nous vous garantissons un service personnalisé, chaleureux et professionnel.

B- CONDITIONS

a) Inscription

L'inscription est considérée comme définitive dès votre acceptation par e-mail de notre devis, conjointement à la réception de la lettre de prise en charge dûment signée. Une fois la lettre de prise en charge signée, scannée puis retournée par e-mail, elle signifie l'acceptation de votre part de nos conditions et garanties.

Elle implique le versement d'un acompte qui correspond à 30 % du prix total du séjour. Aucune réservation ferme ne sera effectuée avant réception de l'acompte.

b) Prix

Nous prenons en charge votre séjour au Laos durant les étapes définies dans le devis.

Si vous arrivez par avion, le vol jusqu'à un aéroport au Laos est à votre charge. Nous pouvons cependant vous fournir quelques conseils à ce sujet.

La comptabilisation de la durée en jours et nuits de nos séjours est effective. Elle ne comprend pas la durée du transport depuis le pays d'origine.

Les tarifs sont fixés par personne, au cas par cas, en fonction de la durée du séjour, du nombre de participants, de la gamme de prestations et des activités choisies. Certaines des prestations que nous vous proposons étant exprimées en Euro ou Dollar, le cours de ces monnaies peut éventuellement influencer sur la tarification globale. Dans le cas de fortes fluctuations Kip/Dollar ou Kip/Euro entre la date d'acceptation du devis et celle du début du circuit, un réajustement pourrait être établi en proportion.

Nos tarifs comprennent : les transferts aéroports, l'ensemble des nuits d'hôtel avec petits-déjeuners, les frais de réservation, la location de voiture climatisée avec assurance et carburant, la rémunération du guide et du conducteur (y compris leurs nuits et repas), les frais de parking, toutes les entrées de temples, sites ou musées, les activités, les entrées de spectacles, les dons à Vientiane

Rescue et à CO2 solidaire et, le cas échéant, les repas spéciaux prédéfinis et indiqués comme compris (cf. récapitulatif **Sont compris...** en fin du devis), ainsi que la prestation Laos Autrement.

Nos tarifs ne comprennent pas : les vols internationaux jusqu'à et depuis le Laos, le visa touristique, les éventuels *Early Check In* ou *Late Check Out*, les pourboires, les assurances particulières que vous souhaiteriez souscrire, les boissons et repas, les activités non définies à l'origine, les frais liés aux changements éventuels de programme de votre initiative (cf. récapitulatif **Ne sont pas compris...** en fin du devis).

NB : Au Laos, le visa touristique est valable 30 jours. Il coûte 30 dollars par personne pour les Français, 35 dollars pour les Belges, les Luxembourgeois et les Suisses, 42 dollars pour les Canadiens. Il peut s'obtenir directement sur place, à l'arrivée à l'aéroport ou par un poste frontière. Dans ce dernier cas, il convient de prévoir 1 dollar supplémentaire les week-end et jours fériés. Le visa touristique est renouvelable au moins une fois.

Dans le cas d'un séjour spécifique, les conditions particulières sont également précisées dans votre devis.

c) Conditions de paiement

Le paiement du premier acompte de 30 % du montant total a pour but de couvrir les frais de conception et de réservation du séjour.

Le solde est versé au moins 30 jours avant votre départ afin que nous puissions procéder aux règlements contractuels des hôtels et activités.

Les versements s'effectuent en Euro sur l'un des comptes référencés dans le document « Modalités de paiement ». En cas de transfert ou virement bancaire, les frais de transfert restent à votre charge.

d) Conditions de paiement

En cas d'annulation de votre séjour à votre initiative, vous devez nous en faire part par écrit (mail). Le barème suivant sera appliqué :

- A plus de 30 jours avant la date de départ, les sommes versées en guise d'acompte vous seront remboursées, déduction faite de 50 euros pour frais d'annulation et des sommes non remboursables déjà versées (ou dues) à nos différents partenaires (hôtels, compagnie aérienne pour les vols intérieurs, bateau...)
- De 30 à 16 jours avant la date de départ : 20% du montant global du séjour seront dus.
- De 15 à 8 jours avant la date de départ : 30% du montant global du séjour seront dus.
- A moins de 8 jours de la date de départ, la totalité du montant du séjour sera due si elle n'a pas été versée, ou non remboursable si elle a déjà été versée.

Tout séjour interrompu ou abrégé à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation d'un ou plusieurs participants d'un séjour (maintenu pour les autres participants), le montant du séjour sera ré-évalué en fonction du nombre de participants.

e) Responsabilité

a) Formalités de police et de santé

Nous nous dégageons de toutes responsabilités dans l'éventualité où vous vous placeriez délibérément dans l'une des situations suivantes :

- Problèmes avec les administrations locales, les services de police ou de douane, en cas de situation irrégulière de votre part.
- Consommation ou détention de stupéfiants.
- Tourisme sexuel ou participation sous quelque forme que ce soit à du trafic d'êtres humains.
- Trafic d'espèces naturelles.
- Participation à des jeux d'argents ou à des jeux illicites.
- Prise de photographie et de film d'installations pouvant relever de la sécurité nationale.
- Toute faute de comportement pouvant être considérée comme de nature à troubler l'ordre public.
- Non respect des règles de sécurité imposées par les hôtels, les responsables d'activité ou votre guide (port des équipements, interdiction de fumer, déplacement dans des zones à risques notamment en raison des mines et des munitions non explosées UXO...) même dans l'éventualité où un certain laxisme du personnel des établissements ou des activités peut avoir donné l'illusion que tout était permis.
- Conduite de véhicule à moteur sans que cela soit explicitement prévu au titre du séjour et sans que toutes les règles administratives (permis international...) et la législation en vigueur (port du casque, âge légal...) ne soient strictement respectées.

Un couvre-feu est toujours officiellement en vigueur à partir de 23 heures et jusqu'au lever du jour.

A noter qu'il appartient à chaque participant de vérifier la validité de son passeport : celui-ci doit obligatoirement être encore valide au minimum 6 mois après votre date de fin de séjour au Laos.

Nous vous invitons à relire la page [Infos pratiques](#) de notre site internet.

b) Durant le voyage

Nous ne saurions être tenus responsables et redevables d'aucunes indemnités en cas d'éventuels changements de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces événements proviennent d'éléments imprévus ou de circonstances impérieuses (route coupée, événement météorologique, incident politique, changement de législation...) Nous nous engageons cependant à trouver la meilleure solution pour reporter dans la mesure du possible l'activité ou proposer une alternative satisfaisante.

Par ailleurs, la confirmation de vos vols retour reste sous votre responsabilité.

c) Hébergement

Nous attirons votre attention sur le fait que les standards lao ne correspondent pas toujours à ceux reconnus en Europe. Nous avons cependant apporté notre attention à sélectionner les hôtels ou maisons d'hôtes les meilleurs de leurs catégories.

Dans l'optique de préserver un climat convivial et original, nous vous proposons, dans la mesure du possible, des hébergements à capacité d'accueil réduite.

Il peut exceptionnellement arriver, et pour des raisons extérieures à notre volonté, qu'il subviennne des modifications de réservation par rapport au contrat établi. Nous nous engageons alors à vous proposer un hébergement de qualité foncièrement égale, voire supérieure.

d) L'assurance de votre voyage

Comme lors de tout autre voyage, il est indispensable d'être couvert par une assurance multirisque. Certains contrats liés aux cartes visa, master card... voire vos assurances auto ou habitation comportent une assurance santé/rapatriement (si votre contrat l'exige, n'oubliez pas alors de payer votre billet d'avion par carte bancaire).

Si vous souhaitez souscrire une assurance voyage, nous vous conseillons celle de « *AVI International* » qui est très complète et sérieuse. Elle est également recommandée par le Guide du Routard. Vous pouvez souscrire à cette assurance directement par internet à l'adresse <http://www.avi-international.com/>

Les assurances en vigueur au Laos ne comportent pas forcément l'ensemble des garanties proposées en Europe, en particulier au niveau de la responsabilité civile, dommages corporels... Nous ne saurions être tenus pour responsables de la différence de prestations.

A noter également que certaines activités, considérées par les assureurs comme dangereuses ne sont généralement pas couvertes par les assurances classiques.

Nous nous dégageons également de toutes responsabilités liées à d'éventuels vols ou détériorations d'effets personnels durant votre séjour, ceux-ci restant sous votre responsabilité ou devant être mis en sécurité (coffres d'hôtels...)

Il vous incombe de vérifier que vous êtes totalement couverts en toute circonstance. Nous vous conseillons cependant de relire attentivement vos contrats d'assurance afin de ne pas souscrire une assurance redondante.

Nous vous invitons également à relire la page [Infos pratiques](#) de notre site internet.